

METTRE EN OEUVRE LES BONNES PRATIQUES DE PREPARATION

Formation Continue

PUBLIC VISE

Pharmaciens et préparateurs en pharmacie.

INTERVENANT

Patrick BARDOUX

Préparateur en pharmacie et formateur à l'Institut des métiers de la Santé du groupe CCI Formation.

OBJECTIF

À l'issue de ce cycle de formation, les stagiaires seront capables de mettre en œuvre les nouvelles réglementations du code de la santé publique (article L 5121-5).

DURÉE DE FORMATION

3 heures.

MÉTHODE

- Échange de pratiques,
- Apports théoriques,
- Présentation d'outils.

VALIDATION

Attestation de stage délivrée par le Groupe CCI Formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les principes de bonnes pratiques de préparation (BPP) dans le respect de la nouvelle réglementation du 03/12/2007,
- Mettre en œuvre les BPP relatives aux préparations magistrales et officinales,
- Assurer la traçabilité des médicaments réalisés à l'officine en utilisant les outils adaptés,
- Sensibiliser les personnels de l'officine aux obligations légales de formation continue.

CONTENU

- La nouvelle législation et ses éléments clés,
- La conformité du laboratoire et de ses équipements,
- Les règles d'hygiène et de propreté,
- Les contrôles à effectuer : conformité des matières premières, pesées, réalisation, libération.
- La traçabilité par registre : entrée des matières premières, fiches de fabrication, dossiers de lot etc.,
- La sous-traitance des préparations,
- Les nouvelles règles d'étiquetage,
- L'évolution des compétences des personnels de l'officine au regard de la nouvelle législation.

